

dépasserait naturellement de beaucoup les bornes imposées à cette communication déjà longue.

M. COLLIGNON présente un *Tableau graphique destiné à résoudre certaines questions de cosmographie et de trigonométrie sphérique*.

---

Séance du 23 novembre 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LEMONNIER.

M. Sauvage communique les notes suivantes :

*Notice sur quelques reptiles nouveaux ou peu connus  
de la Nouvelle-Guinée,*  
par M. H.-E. SAUVAGE.

Depuis que nous avons fait connaître dans le Bulletin (1) quelques reptiles de la Nouvelle-Guinée, le Muséum a fait l'acquisition d'une importante collection recueillie pendant le voyage de MM. Raffray et Maindron dans la partie nord de la Terre des Papous (Amberbaki, Andaie, Ile Mysore, Ile Salwatty, Ile Mafor); nos galeries se sont également enrichies d'espèces rapportées par M. L. Laglaize et Bruijn et provenant des mêmes régions, de Haas, de Dorey, de Mansinam, de l'Ile d'Urville, des monts Arfaks, des montagnes de Karon. Parmi ces reptiles un certain nombre nous ont paru être d'espèce nouvelle; nous les décrivons dans les pages qui vont suivre, ainsi que quelques animaux brièvement indiqués par MM. Meyer (2) et Doria (3).

(1) *Essai sur la faune herpétologique de la Nouvelle-Guinée, suivi de la description de quelques espèces nouvelles ou peu connues* (Bull. Soc. Philomathique, 24 nov. 1877).

(2) *Monats. d. k. Ak. d. Wiss. d. Berlin*, 1874.

(3) *Ann. del Mus. civico di storia naturale de Genova*.

On peut dresser la liste suivante des reptiles recueillis dans le nord de la Nouvelle-Guinée par MM. Raffray, Maindron, Laglaize et Bruijn :

CROCODILIENS. — *Crocodylus porosus*, Schn.

GECKOTIENS. — *Hemidactylus frenatus*, Schl.; *H. tristis*, Sauvg.; *Gymnodactylus Arnouxi*, A. Dum. (Haas); *G. Arfakensis*, Mey. (Haas, Ile Mafor); *Platydactylus bivittatus*, D. B. (Mansinam); *P. lugubris*, D. B. (Mansinam).

VARANIENS. — *Varanus prasinus*, Müll. (Dorey, Mansinam).

IGUANIENS. — *Lophyrus dilophus*, D. B. (Ile Mafor, Mansinam); *Gonyocephalus nigrigularis*, Mey.; *G. binotatus*, Mey. (Andaie); *G. inornatus*, Doria.

SCINCOÏDIENS. — *Lygosoma minuta*, Mey. (Dorey); *L. smaragdina*, Less. (Ile Salvatty, Mansinam); *L. Maindroni*, Sauvg (Haas); *L. sima*, Sauvg (Ile Mafor); *Elania Mulleri*, Schl. (Haas, Amberbaki); *E. annulata*, Sauvg. (Amberbaki); *Eumeces Cartereti*, D. B. (Haas); *E. Freycineti*, D. B.; *Euprepes atrocostatus*, Less.; *E. cyanurus*, Less.; *E. Beccarii*, Dor. (Ile Mafor); *Heteropus tricarinatus*, Mey. (Ile d'Urville, Haas, Dorey, Amberbaki).

CHALCIDIENS. — *Tribolonotus novæ-Guinæe*, Schl; (Haas).

OPHIDIENS. — *Typhlops bipartitus*, Sauvg.; *Erebophis asper*, Günth. (Andaie, Ile Jobi); *Condropython pulcher*, Sauvg. (Mansinam, Mafor); *Enygrus carinatus*, Wagl.; *Liasis amethystinus*, Schl. (Mansinam); *Calamophis jobiensis*, Mey. (Amberbaki); *Dendrophis lineolata*, Guich. (Haas, Amberbaki, Ile Mafor, monts Karon); *D. aruensis*, Dor. (Amberbaki, Ile Mafor); *Tropidonotus picturatus*, Schl. (Andaie, Mansinam, Amberbaki, monts Arfaks); *T. semicinctus*, D. B. (Haas, monts Karon); *Lycodon cucullatum*, D. B. (Mansinam, Amberbaki, Ile Salvatty); *L. aruensis*, Dor. (Mansinam); *L. magnum*, Mey. (Ile Mysore); *Dipsas irregularis*, Mer.; *D. pallida*, Jan; *Chrysopelea ornata*, Shaw; *Pelamis bicolor*, Schn. (Mansinam); *Platurus fasciatus*, Daud.; *Trimeresurus ikaheca*, Less. (Andaie, Mansinam, île Mafor, île de Jobi, monts Karon); *Acanthophis cerastinus*, Cuv. (Andaie, Mansinam).

---

*Hemidactylus tristis*, n. sp.

Pouce élargi dans toute sa longueur, à lames digitales en chevron. Dos portant des granules très-fins mêlés de petits tubercules disposés sur deux lignes le long de la ligne médiane et au niveau du membre postérieur. Queue légèrement déprimée, mince et grêle, dépourvue d'épines, présentant dans sa partie antérieure un pli peu prononcé le long duquel se voient deux ou trois granules assez saillants ; dessous de la queue présentant un pli médian assez développé. Pupille arrondie. Pores fémoraux se continuant au devant de l'anus en une ligne un peu courbée au nombre de 35. Plaques mentonnières au nombre de quatre ; labiales supérieures au nombre de 11, inférieures de 9 ; quatre scutelles sous le menton. Gris foncé avec quelques mouchetures brunes au niveau des membres ; une bande noire passant par l'œil ; bord de la bouche de couleur noire.

Voisine de l'*H. frenatus*, cette espèce en diffère par l'absence d'épines à la base de la queue, par les granules de la queue beaucoup plus fins, par les lignes noirâtres des faces latérales de la tête et l'élargissement du pouce.

Longueur totale 0<sup>m</sup>105 ; de la queue 0,050 ; du tronc 0,037 ; du membre antérieur 0,016 ; du membre postérieur 0,022.

*Gymnodactylus arfakensis*, Meyer.

Voisine du *G. Arnouxi*, A. Dum., de la Nouvelle-Zélande, espèce qui, du reste, a été retrouvée dans le nord de la Nouvelle-Guinée par M. L. Laglaize, le *G. arfakensis* se distingue de suite de la première de ces espèces parce que les gros tubercules du dos ne forment pas de séries bien limitées ; chez le *G. Arnouxi* ces séries se prolongent en lignes parfaitement régulières sur le cou et sur la partie supérieure de la tête, allant latéralement jusqu'à l'œil ; chez le *G. arfakensis* les tubercules sont épars sur le cou et ne se prolongent qu'en petit nombre jusqu'à l'œil. Le nombre des plaques sus-labiales

est de 7 chez le *G. Arnouxi*, de 12 chez le *G. arfakensis*; les plaques sous-labiales sont au nombre de 8 dans cette espèce, de 7 chez l'autre; la forme des plaques mentionnées est différente chez les deux espèces. Chez le *G. arfakensis* tout le corps, tête comprise, est maculé de grandes taches noires irrégulières, taches qui ne se voient pas sur la tête de l'autre espèce; chez le *G. arfakensis* on note, en outre, une large bande noire qui va de l'œil jusqu'aux taches du dos.

*Gonyocephalus (Hypsilurus) binotatus*, Meyer.

Bord surcilier à peine curviligne, ne portant pas d'épines à son extrémité postérieure et ne se prolongeant pas au-dessus de l'œil. Pas de tubercule épineux sur l'occiput, qui est à peine saillant. Membrane du tympan grande et mince; des écailles bien plus grandes que les autres et un peu carénées sous le tympan et le long de la mandibule. Plaques sus-labiales et sous-labiales au nombre de 10. Une crête peu élevée et s'abaissant graduellement jusque vers le milieu de la longueur du dos, pour disparaître vers le milieu de la longueur de la queue. Queue triédrique, arrondie en dessous. Un fanon aussi haut que la tête, non dentelé à son bord et couvert d'écailles homogènes. Toutes les écailles fortement carénées, écaillage des flancs homogène.

Cette espèce est fort élancée et la queue a près de trois fois et demie la longueur du tronc et de la tête réunis. La tête est plane entre les rebords surciliers, qui sont peu saillants. Les labiales sont au nombre de 10, aussi bien à la mâchoire supérieure qu'à la mandibule. La plaque rostrale est allongée. Les narines, de forme ovale, sont tournées en arrière. On compte 12 molaires à la mâchoire supérieure, en avant desquelles sont 3 canines, de chaque côté; 13 molaires et 2 canines à la mandibule. Le tympan est moins large que le diamètre de l'œil.

Les membres sont très-grêles, et, lorsqu'on les étend le long du tronc, arrivent, ceux de devant, au niveau de

la cuisse; ceux de derrière, jusqu'au niveau de l'œil; tous les doigts sont allongés, surtout ceux du membre postérieur, la longueur du quatrième doigt étant égal à celle de la cuisse. A la patte antérieure le quatrième doigt, à peine plus long que le troisième, a trois fois la longueur du pouce, dont la longueur, ongle compris, est égal au grand diamètre de l'œil; à la patte postérieure, la longueur du pouce est un peu plus de trois fois dans celle du quatrième doigt.

Les flancs sont revêtus de petites écailles carénées, rhomboïdales, dont le bord libre est tourné vers le dos; l'écaillage est homogène; les écailles du ventre, plus grandes que celle des flancs, sont quadrangulaires et fortement carénées; les écailles des doigts sont si fortement carénées que le bord inférieur des doigts paraît comme garni de petites épines; les écailles des faces latérales de la queue sont ovalaires, les écailles de la face inférieure étant allongées, échancrées à leur bord postérieur, élargies près de ce bord et fortement carénées.

Le corps est gris-jaunâtre, largement marbré de brun; le dessous de la tête et le fanon sont jaune-verdâtre; le dessus de la tête est brunâtre; on remarque une bande noire entre l'œil et le tympan; une large tache ovale et de couleur noire s'étend de la partie postérieure de la tête à la racine du membre antérieur; les membres et les doigts sont annelés de noir; la queue porte des taches irrégulières de même couleur.

Longueur totale 0<sup>m</sup>580; de la tête 0,035; du cou 0,025; du tronc 0,085; du membre antérieur 0,060; du membre postérieur 0,095.

Cette espèce a été trouvée à Andaie par MM. Raffray et Maindron.

*Gonyocephalus (Hypsilurus) nigrigularis*, Meyer.

Bord surcilier à peine curviligne, ne portant pas d'épines à son extrémité postérieure et ne se prolongeant pas au-dessus de l'œil. Pas de tubercules épineux sur l'occiput, qui présente deux saillies assez fortes et arrondies. Membrane du tympan grande. Plaques labiales au

nombre de 9. Une crête peu élevée et dentelée, interrompue au niveau du cou, disparaissant un peu après le niveau du membre postérieur. Queue triédrique, comprimée latéralement. Un grand fanon, à peine dentelé en avant, revêtu d'écailles homogènes. Toutes les écailles fortement carénées; écaillage des flancs homogène.

Cette espèce est fort élancée et a plus de trois fois la longueur de la tête et du tronc réunis. La tête est triangulaire, concave entre les sourcils, qui sont assez fortement relevés. On compte 7 molaires à la mâchoire inférieure, en avant desquelles sont 5 dents plus petites et 4 canines; le nombre des dents est de 13 molaires et de 3 canines à la mandibule. Le fanon est bien plus haut que la tête. Le tympan a le diamètre de l'œil.

Les membres sont très-grêles, et, lorsqu'on les étend le long du tronc, arrivent, ceux de devant, au niveau de la cuisse, ceux de derrière, jusqu'à l'extrémité du museau; tous les doigts sont fort allongés, la longueur du quatrième doigt du membre postérieur étant bien plus grande que celle de la cuisse; à la patte antérieure, le quatrième doigt, un peu plus long que le troisième, a deux fois et demie la longueur du pouce; à la patte postérieure la longueur du pouce est comprise quatre fois dans la longueur du quatrième doigt.

Les flancs sont garnis de petites écailles carénées, rhomboïdales, dont le bord libre est tourné vers le dos; les écailles des doigts sont très-fortement carénées; les écailles des faces latérales de la queue sont ovalaires et présentent des petites granules à leur bord libre; les écailles de la face inférieure de la queue sont allongées, pentagonales, le bord postérieur ovalaire, fortement carénées.

Le corps est verdâtre avec quelques petites taches irrégulières noires; la crête est de couleur ardoisée; sur la tête et le cou on remarque quelques lignes noirâtres, ainsi que sur la partie qui s'étend derrière l'œil. Le fanon est de couleur bleue avec une large tache noire irrégulière; on voit une tache de même couleur derrière l'œil. La queue, de couleur gris-rosé, est ornée de larges anneaux de couleur noire.

Longueur totale 0<sup>m</sup>525; de la tête 0,035; du cou 0,027; du tronc 0,083; de la queue, 0,380; du membre antérieur 0,067; du membre postérieur 0,110.

*Eumeces Beccarii*, Doria.

Paupières squameuses. Rostrale grande, arrondie à son bord supérieur et reployée sur le museau; nasale petite, tout à fait latérale; supéro-nasales largement séparées; internasale arrondie; fronto-nasales séparées par la pointe que fait le frontal principal, dont l'angle postérieur est plus prolongé que l'angle antérieur; pas de fronto-pariétale; une interpariétale de forme rhomboïdale, grande, à angle postérieur prononcé; deux pariétales; pas d'occipitale; une fréno-nasale et une frénale; trois fréno-orbitaires; quatre sus-orbitaires; six plaques labiales, les deux dernières fort allongées, la dernière en contact avec l'œil. Oreilles petites, arrondies. Écailles du dos arrondies; quatre écailles à l'ouverture anale; écailles du tronc au nombre de 38. Membre antérieur un peu plus long que la moitié de l'espace qui sépare sa racine de celle du membre postérieur.

Corps brunâtre; une bande noire allant depuis l'extrémité du museau, en passant à travers l'œil, jusqu'au niveau du membre postérieur; cette bande est limitée par une série de petites taches blanches irrégulièrement espacées et commençant au niveau de l'oreille; côtés du corps cérulescents; dessous du corps d'un bleu jaunâtre; dessous de la queue brunâtre; dessus des membres piqueté de noirâtre.

Longueur totale, 0,140; de la tête, 0,013; du tronc, 0,045; de la queue, 0,082; du membre antérieur, 0,016; du membre postérieur, 0,023.

*Lygosoma (Hinulia) minuta*. Meyer.

Paupière inférieure transparente. Museau très-court. Rostrale grande, tronquée à son bord supérieur; nasales petites, fort écartées l'une de l'autre; internasale grande,

ovalaire; fronto-nasales séparées; frontale à angle postérieur bien plus prolongé que l'angle antérieur; deux fronto-pariétales; interpariétale de forme rhomboïdale, grande, à angle postérieur prononcé; deux pariétales; une fréno-nasale et une frénale; deux fréno-orbitaires; quatre sus-orbitaires; six plaques labiales. Oreille assez grande, arrondie. Deux plaques plus grandes que les autres à l'ouverture anale. Membre antérieur plus court que la moitié de la distance qui sépare sa racine de celle du membre postérieur.

Corps gris-jaunâtre en dessous, parcouru par des lignes peu marquées et nombreuses; dos orné de deux bandes longitudinales brunes se détachant sur un fond jaune-grisâtre et formées de taches irrégulières se touchant; une bande de même couleur allant de l'œil à l'extrémité de la queue, piquetée de petits points de couleur jaune; une tache d'un jaune vif à l'occiput; une série de taches noires aux lèvres; des points noirs et des points jaunâtres sur la queue; doigts et membres annelés de noir et de jaune-grisâtre.

Longueur, sans la queue, 0,037.

Dorey.

Un exemplaire de cette espèce, en tout semblable aux animaux recueillis à la Terre des Papous, a été rapporté des îles Sandwich par M. Ballieu.

*Lygosoma (Hinulia) sima*. n. sp.

Paupière inférieure transparente. Museau très-court. Rostrale grande, tronquée à son bord supérieur; nasales petites, largement séparées; internasale large, peu longue, de forme quadrangulaire: fronto-nasales en contact; frontale à angle postérieur étroit et fort prolongé en pointe entre les rebords sourcilliers qui sont très-saillants; deux fronto-pariétales; interpariétale aussi grande que les fronto-pariétales; deux larges pariétales; pas d'occipitales; une fréno-nasale et une frénale très-courtes; sept plaques labiales. Oreille grande, arrondie, non denticulée. Deux plaques plus grandes que

les autres à l'ouverture anale ; écailles du dos petites. Membre antérieur beaucoup plus long que la moitié de l'espace qui sépare sa racine de celle du membre postérieur.

Corps de couleur brune, avec des taches d'un gris-jaunâtre formant une série de bandes transverses mal définies sur le tronc et sur la queue ; flancs nuancés de noir se détachant sur la couleur gris-jaunâtre du fond ; ventre de couleur uniforme ; partie postérieure de la queue brunâtre.

Longueur totale, 0,120 ; de la tête, 0,007 ; du tronc, 0,040 ; de la queue, 0,073 ; du membre antérieur, 0,017 ; du membre postérieur, 0,027.

Ile Mafor.

*Lygosoma (Hinulia) Maindroni*, n. sp.

Paupière inférieure opaque. Museau assez court. Rostrale grande, en pointe à son bord supérieur, rabattue sur le museau ; nasales grandes, peu séparées l'une de l'autre ; internasale grande, à bord antérieur arrondi, à bord postérieur droit ; fronto-nasales largement en contact ; frontale à angle postérieur prolongé en pointe entre les rebords sourciliers qui sont assez saillants ; deux fronto-pariétales ; interpariétale aussi grande que les fronto-pariétales ; deux grandes pariétales : pas d'occipitales ; une fréno-nasale et une frénale ; quatre sus-oculaires ; sept plaques supéro-labiales. Oreille médiocre, arrondie, non dentelée. Deux plaques plus grandes que les autres à l'ouverture anale. Membre antérieur plus court que la moitié de l'espace qui sépare sa racine de celle du membre postérieur. Écailles du dos plus larges que longues.

Corps de couleur brune avec des taches d'un gris-jaunâtre formant une série de bandes transversales au nombre de 16-18 sur le tronc, de 12 environ sur la queue, ces bandes disparaissant sur la partie postérieure de la queue ; des lignes noirâtres irrégulières, interrompues, mal déli-

nies sur les flancs ; gorge portant des lignes brunes irrégulières ; dessous de la queue de couleur foncée.

Longueur totale, 0,130 ; de la tête, 0,012 ; du tronc, 0,045 ; de la queue, 0,070 ; du membre antérieur, 0,014 ; du membre postérieur, 1,013.

Voisine du *Lygosoma erucata*, Petr., cette espèce en diffère par les fronto-nasales largement en contact et les membres antérieurs plus courts ; le *Lygosoma transversale*, A. Dum., de Java, bien que voisin du *L. Maindroni*, a l'espace compris entre les yeux non concave et la plaque frontale beaucoup moins allongée.

*Elania Mulleri*, Schlegel (1).

Tête grande, rétrécie et conique au devant des yeux, plate dans la région temporale. Corps robuste ne se rétrécissant que peu au niveau de la queue qui est toute d'une venue.

Rostrale grande, triangulaire, reployée sur le museau et séparant les nasales par une pointe étroite, de telle sorte que les nasales sont presque contiguës. Nasales grandes, ovalaires, tournées en dessus ; narines percées à la partie inférieure de la plaque. Internasale ayant l'angle antérieur à peine marqué, un peu entamée par la rostrale, un peu plus large que longue. Fronto-nasale à bord postérieur un peu arrondi, les plaques se touchant par leur bord interne. Frontale quadrangulaire, presque aussi large que longue, ayant un angle postérieur légèrement arrondi, en rapport, par l'angle latéral, avec la petite plaque qui s'étend des sus-oculaires à la fronto-nasale. Interpariétale grande, à pointe postérieure se prolongeant entre les pariétales, qui ne se touchent que dans une très-faible étendue. Œil petit ; paupière inférieure granuleuse. Sus-oculaires au nombre de cinq ; sous-oculaires au nombre de huit. Fréno-nasale petite,

(1) *Scincus Mulleri*, Schlegel, *Abbild. amphib.* 1<sup>e</sup> décade, p. 13, pl. III. — *Lygosoma Mulleri*, Dum. Bib., *Erpet. gen.*, t. v, p. 740. — *Elania Mulleri*, Gray, *Cat. Lizards.* p. 80.

ovalaire, entamant un peu les deux premières labiales ; une frénale allongée, en rapport avec les deuxième et troisième sus-labiales ; deux préoculaires allongées. Sus-labiales au nombre de 6, la première entamée par la nasale, la troisième en contact avec la frénale et la préoculaire antérieure ; les trois dernières en rapport avec les plaques irrégulières qui entourent le bord inférieur de l'œil. Oreille petite, arrondie, à bord antérieur ne présentant pas d'écaillés saillantes. Écaillés du dos minces, lisses, plus larges que longues, à bords antérieurs et postérieurs droits, à angles latéraux très prononcés, disposées suivant deux séries longitudinales ; les écaillés des autres rangées plus larges ; écaillés sus-caudales arrondies à leur bord postérieur. A l'ouverture anale deux écaillés plus grandes que les autres ; des granules au talon.

Membre antérieur court, sa longueur étant contenue près de deux fois dans la distance qui s'étend de l'extrémité du museau à son origine ; mains et doigts très-courts ; longueur du membre antérieur contenue près de trois fois et demie dans la distance qui s'étend de sa racine à la racine du membre postérieur ; celui-ci moins long que la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'origine du membre antérieur.

Corps d'un brun jaunâtre moucheté de taches noires, petites, irrégulières et irrégulièrement disposées ; une large bande noire s'étendant depuis l'œil jusqu'au membre postérieur, le long des flancs, se continuant sur la face supérieure du membre antérieur et du membre postérieur jusqu'au bout des doigts. Le dessus de la tête de couleur noire ; une ligne jaunâtre sépare cette partie de la bande longitudinale s'étendant de l'œil au cou ; extrémité du museau de couleur plus pâle que le reste de la tête ; une tache jaune en dessous de l'œil, sur la quatrième plaque sus-labiale ; dessous du museau et gorge de couleur noire ; des traînées noires irrégulières jusqu'au niveau du membre antérieur ; dessous du corps de couleur jaunâtre, cette teinte se prolongeant en une bande étroite jusque près de l'œil ; dessous de la queue moucheté de noir.

Longueur totale, 0,420 ; longueur de la tête, 0,060 ; du tronc, 0,120 ; de la queue, 0,240 ; du membre antérieur y compris l'ongle, 0,030 ; du membre postérieur y compris l'ongle, 0,054.

M. L. Laglaize a rapporté de Haas un Lygosome de petite taille qui malgré quelques légères différences avec les deux exemplaires que nous venons de décrire, nous semble devoir être considéré comme le jeune âge de l'*Elania Mulleri* ; en voici la description :

Paupière inférieure opaque. Museau peu allongé. Dessus de la tête plate, le rebord sourcilier étant nul. Rostrale grande, rabattue sur le museau, à bord supérieur en pointe ; nasales grandes, presque contiguës ; internasale grande, ovalaire ; fronto-nasales largement séparées ; frontale large, à angle postérieur peu prolongé ; deux fronto-pariétales ; interpariétale assez grande, à angle postérieur prolongé en pointe et séparant presque entièrement l'une de l'autre les pariétales ; pas d'occipitales ; une fréno-nasale et une frénale ; quatre sus-orbitaires ; six plaques labiales. Oreille assez grande, avec quelques écailles au bord antérieur. Deux plaques plus grandes que les autres à l'ouverture anale ; écailles du tronc assez grandes. Membre antérieur très-court, compris près de quatre fois dans la distance qui s'étend de sa racine à la racine du membre postérieur.

Corps de couleur brunâtre moucheté de taches noires irrégulières et irrégulièrement disposées ; des traînées noires longitudinales sur les flancs ; dessous des membres et de la tête de couleur noire ; une tache d'un gris-jaunâtre en dessous de l'œil ; gorge et dessous de la queue mouchetées de noir.

Longueur totale, 0,123 ; de la tête, 0,013 ; du tronc, 0,050 ; de la queue, 0,060 ; du membre antérieur, 0,011 ; du membre postérieur, 0,016.

Le *Lygosoma Temmincki*, D. B. de Java, par la brièveté des membres et le faciès général, doit rentrer dans le genre *Elania* de Gray ; bien que voisine de l'*Elania Mulleri* jeune, l'espèce s'en sépare par les fronto-nasales en contact par leur partie médiane ; la plaque frontale très-longue présente en avant un angle très-prononcé.

*Elania annulata*, n. sp.

Tête rétrécie et conique en avant, plate entre les yeux. Rostrale se terminant par une extrémité peu large sur le museau; nasales assez grandes, ovalaires; fronto-nasale à bord réfléchi, aussi longue que large; préfrontales ne se touchant pas par leur bord interne; frontale moyenne allongée. Paupière inférieure squameuse. Plaques sus-orbitaires au nombre de quatre. Fréno-nasale de même grandeur que la frénale antérieure; deux frénales et deux préoculaires. Sus-labiales au nombre de six. Oreille grande. Écailles du dos grandes et allongées; des granules au talon.

Longueur du membre antérieur contenue un peu plus de deux fois dans la distance qui sépare sa racine du membre postérieur. Tête de couleur brune avec une tache jaunâtre entre l'œil et l'oreille; gorge brunâtre; des anneaux bruns, au nombre de 20 environ, plus larges que les intervalles qui les séparent, s'étendant sur le dos et sur la queue qu'ils entourent, tandis que les anneaux du dos ne passent pas sur le dessous du corps, dont la couleur est jaune-grisâtre; dessus des membres brunâtre.

Longueur du corps (sans la queue), 0,075; de la tête, 0,015; du cou et du tronc, 0,060; du membre antérieur, 0,017; du membre postérieur, 0,027.

*Typhlops bipartitus*, n. sp.

Queue près de deux fois aussi longue que la largeur de la tête, conique, légèrement recourbée à sa pointe, qui est armée d'une petite épine. Museau arrondi; rostrale grande, à peine visible par la vue latérale, bien plus large à la face supérieure de la tête qu'à l'extrémité antérieure. Nasales grandes, séparées entre elles sur le dessus de la tête par une large écaille, divisées jusqu'au niveau de la narine, qui est un peu dirigée en bas et non visible dans la vue du dessus de la tête. Quatre sus-la-

biales de même grandeur; plaque interlabiale petite. Plaque préoculaire de même largeur que la plaque oculaire. Écailles au nombre de 22. Partie supérieure du corps d'un vert-jaunâtre, partie inférieure d'un brun clair.

MM. Raffray et Maindron ont recueilli au mois de décembre 1876, à l'île de Tidore, deux exemplaires appartenant à cette espèce; sur l'un d'eux, le plus petit, les yeux sont très-distincts, tandis qu'ils ne sont pas visibles sur l'autre. Les deux exemplaires sont, du reste, tellement semblables sous tous les autres rapports, qu'il est impossible de ne pas les regarder comme de même espèce.

Longueur totale, 0,250 et 0,175; tête, 0,005 et 0,004; queue, 0,003 et 0,006.

• *Genre Calamophis*, Meyer.

Queue courte. Écailles lisses; urostèges en double série. Narine percée au milieu de la nasale, qui n'est pas divisée; une seule internasale; préfrontale descendant sur les côtés de la tête pour se mettre en contact avec les labiales et border l'œil en avant, de telle sorte qu'il n'existe ni préoculaire, ni frénale.

*Calamophis jobiensis*, Meyer.

Rostrale ne remontant pas sur le museau, à bord supérieur arrondi; internasale pentagonale; préfrontales très-larges en contact par leur bord externe avec les deuxième et troisième labiales; frontale moyenne triangulaire, à bord antérieur droit; pariétales allongées, presque aussi longues que les autres plaques réunies, profondément échancrées par les temporales; nasale quadrangulaire; une postoculaire; sus-labiales au nombre de six, les deuxième et troisième touchant l'œil; temporales 1 + 2 + 3. Écailles au nombre de 15 dans

une rangée ; 142 gastrostèges, 21 urostèges ; plaque anale simple. Brun uniforme plombé.

Longueur totale, 0,272 ; de la tête, 0,012 ; de la queue, 0,033.

L'espèce est indiquée de Jobi par M. Meyer ; elle a été apportée d'Amberbaki, par M. Raffray.

*Lycodon aruensis*, Doria.

Museau peu prolongé. Rostrale large, remontant peu sur le museau. Internasales de forme carrée. Préfrontales aussi larges que longues, à bord postérieur droit. Frontale moyenne grande. Pariétales grandes et allongées, à bord latéral profondément échancré par les temporales. Nasale entière. Frénale ne touchant pas l'internasale, de forme carrée. Deux préoculaires et deux postoculaires. Temporales au nombre de 7 (2 + 1 + 2 + 2). Labiales au nombre de 7, les troisième et quatrième touchant l'œil. Écailles au nombre de 17 dans une série ; 177 gastrostèges, 84 urostèges ; écaille anale simple.

Corps de couleur plombée ; dessous de couleur jaunâtre uniforme à reflets brillants.

Longueur totale, 0,630 ; de la tête, 0,018 ; de la queue, 0,180.

Voisine du *L. modestus*, D. B., d'Amboine, le *D. aruensis* Dor., s'en distingue par une seule plaque préoculaire, la forme des plaques de la tête, le nombre des rangées d'écailles, le nombre des labiales ; la coloration est du reste semblable dans les deux espèces.

Le type du *L. aruensis* vient de l'île Aru ; MM. Raffray et Maindron ont retrouvé l'espèce à Amberbaki.

*Sur un Rhabdosomien de genre nouveau provenant  
de Ternate,*

par M. H.-E. SAUVAGE.

Le Muséum a reçu dernièrement de M. Raffray un Ophidien provenant de Ternate et qu'à première vue on